

**PROCES VERBAL  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du Jeudi 2 octobre 2025 à 20h30**

Le **DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ A VINGT HEURES TRENTE**, le Conseil Municipal légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire à la salle des Mariages de SASSETOT LE MAUCONDUIT sous la présidence de M. Eric SCARANO, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/09/2025

Date d'affichage de l'ordre du Jour : 25/09/2025

Etaient présents :

	Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à		Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à
Éric SCARANO	x				Antoine DUBUC	x			
Sabrina CORRUBLE	x				Samuel RICHARD			x	
Dominique TALBOT	x				Jérôme CAVELIER		x		
Amélie PERRIER	x				Médérique DAVID			x	
Jérôme SEYER			x		Philippe RASSE	x			
Brigitte PAULEAU-LISSL	x				Sylvain AUBE	x			
Martine PAUMET	x				Maïa MACAUX		x		
Aude DE CASTET	x								

**Secrétaire de séance : M. Sylvain AUBE**

Monsieur le Maire rappelle les points évoqués dans le procès-verbal de la séance du 30 juin 2025. Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

**L'ORDRE DU JOUR**

- 1) Réhabilitation de la salle des Glycines : point prévisionnel des travaux
- 2) Projet d'implantation d'un distributeur de billets
- 3) Vidéoprotection : étude Gendarmerie
- 4) Remboursement frais St Martin aux Buneaux
- 5) Assurance : encaissement de chèque
- 6) Kéolis : contrat de transport piscine
- 7) Rectification cadastrale, rattachement de parcelle
- 8) Comptabilité – Durée d'amortissement
- 9) Centre de gestion : renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire
- 10) Questions diverses

- 11) Communication au Conseil Municipal
- 12) Tour de table

### **Réhabilitation de la salle des Glycines : point prévisionnel des travaux**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion avec le maître d'œuvre TEDA. Ce dernier se charge de prendre contact avec les entreprises pour espérer un début de travaux mi-novembre en fonction de leur disponibilité. Une commission travaux sera au préalable programmée.

L'objectif est de terminer les travaux courant février.

### **Projet d'implantation d'un distributeur de billets**

Suite à la prise de contact avec l'entreprise CASH SERVICES, Monsieur le Maire expose les deux hypothèses possibles pour l'implantation d'un distributeur de billets.

Ce projet nécessite un engagement sur une durée de 10 ans avec un loyer mensuel dégressif en fonction des retraits. L'investissement est à la charge du prestataire ou de la commune.

M. RASSE suggère que ce projet soit intercommunal ou installer à la Poste. Monsieur le Maire répond cette dernière ne le souhaite pas.

Après échanges, plusieurs questions se posent. Est-ce qu'un distributeur de billets va générer un impact pour les commerçants ? Ce projet est-il subventionnable ? Le kiosque peut-il être construit par l'équipe technique ? Quel était le volume de retraits au Crédit Agricole de Valmont ?

Monsieur le Maire propose de faire un sondage auprès des commerçants afin de connaître leur ressenti, de se renseigner auprès des communes ayant des distributeurs, de demander au Département les subventions pour ce projet. Le dossier sera examiné au prochain Conseil Municipal.

### **Vidéoprotection : étude Gendarmerie**

Monsieur le Maire expose le diagnostic de sûreté vidéoprotection émis par les services de la Gendarmerie. Il s'agit de protéger les voies publiques ainsi que les bâtiments communaux. L'idée est de protéger l'entrée et la sortie de la commune ainsi que de surveiller les grands axes.

Une fois avoir pris acte de ce dossier, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de se rapprocher de prestataires pouvant élaborer ce projet.

### **2025-10-01 Remboursement frais St Martin aux Buneaux**

Monsieur le Maire informe de la création d'une plateforme de galets à la plage des Petites Dalles. Compte tenu du fait qu'elle se situe sur le territoire des deux communes et qu'il a été décidé de partager les dépenses relatives à celle-ci, Monsieur le Maire propose de participer pour moitié à ces travaux déduction faits des subventions accordées.

Coût de la plateforme : 8 550.00 € HT

Subvention du Département : 2 565.00 €

Subvention de la CCCA : 2 693.25 €

Reste à charge : 3 291.75 €

Participation de chaque commune :  $3\,291.75\text{ €} / 2 = 1\,645.87\text{ €}$

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de partager avec la commune de St Martin aux Buneaux le coût restant à charge soit 1 645.87 €
- Autorise Monsieur le Maire à payer le titre de recettes correspondant.

#### **2025-10-02 Assurance : encaissement de chèque**

Suite à une renégociation des contrats d'assurance, Monsieur le Maire informe que la compagnie AXA a revu ses tarifs à la baisse tout en conservant les mêmes garanties.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque pour un montant de 1 180.10 € émis par AXA Assurances.

#### **2025-10-03 Kéolis : contrat de transport piscine**

Monsieur le Maire informe que les élèves de Sassetot le Mauconduit vont se rendre à la piscine de Fécamp au moyen du transporteur KEOLIS durant l'année scolaire 2025-2026. L'offre de prestation est renouvelée deux fois par tacite reconduction pour les années scolaires suivantes. Le montant de la prestation est de 127.27 € HT par autocar et par rotation.

M. AUBE demande si l'Agglomération peut mutualiser les transports. Monsieur le Maire répond que la mise en application est difficile : beaucoup d'horaires se chevauchent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant avec KEOLIS.

#### **2025-10-04 Rectification cadastrale, rattachement de parcelle**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle ZA 425 située au hameau des Petites Dalles présente une erreur de transcription cadastrale et demande qu'elle soit rattachée à la propriété de M. François FEUILLOLEY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire les démarches auprès du service du cadastre afin qu'une rectification de plan soit faite pour la parcelle ZA 425.

#### **2025-10-05 Comptabilité – Durée d'amortissement**

Monsieur le Maire précise que les subventions d'équipement versées doivent faire l'objet d'un suivi individualisé, et que la durée d'amortissement des subventions doit être cohérente avec la durée d'utilisation des immobilisations financées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à amortir les subventions versées inscrites aux comptes 204 à compter de l'année N+1 sur une durée d'un an.

## 2025-10-06 Centre de gestion : renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités territoriales sont tenues de continuer à verser la rémunération des agents en incapacité de travailler, sous certaines conditions. Afin de se protéger contre les risques financiers inhérents à cette obligation de protection sociale, le Centre de Gestion 76 propose de reconduire le contrat groupe d'assurance statutaire qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Il est rappelé que la commune dispose actuellement d'un contrat groupe mis en place par le CDG76 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui prendra fin le 31 décembre 2026.

Il s'agit d'une demande de délibération de principe afin de permettre la mise en concurrence du contrat groupe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à adopter le principe du recours à un contrat d'assurance mutualisant les risques statutaires entre collectivités et charge le Centre de Gestion de la Seine-Maritime de souscrire pour le compte de la commune des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

## Questions diverses

### Communication au Conseil Municipal

M. Eric SCARANO :

- Contrairement au procès-verbal du 30 juin dernier, aucune demande n'émanant de la famille de M. Jacques RAS n'a été faite pour qu'il porte le nom du stade de football. Rectification faite.
- Recherche de volontaires pour le recensement 2026.
- Communiquer les rapports de Fécamp Caux Littoral Agglo.
- Trail organisé le 5 octobre avec parcours de 9 et 19 kms.
- Voyage des ainés prévu le 12 octobre 2025 à 9h00.
- Les prochains conseils municipaux se dérouleront les 26 novembre 2025 et 21 janvier 2026, voeux le 3 janvier 2026 : dates à confirmer.
- Acquisition foncière de Fécamp Caux Littoral Agglo pour lutter contre les ruissellements et les inondations sur le territoire des Petites Dalles. Les ouvrages devraient commencer courant du 1<sup>er</sup> semestre 2026.
- L'agence postale de la commune est classée première au regard du chiffre d'affaires des agences du même type sur la pointe de Caux. Monsieur le Maire félicite Mme Charpy.

## Tour de table

Mme Amélie PERRIER :

- La rentrée scolaire s'est bien passée avec un effectif constant et un nombre de classes identiques.
- Des travaux et réparations ont été fait à l'école durant l'été.
- Le nombre d'enfants en garderie est élevé.
- Les tables de cantine vont être changées.
- Un rappel a été fait aux parents pour qu'ils se garent impérativement en marche arrière au niveau des places de stationnement derrière la Mairie.

M. Dominique TALBOT :

- Reprise des travaux prévus en octobre au Petites Dalles pour la fibre.

M. Philippe RASSE :

- Demande d'harmoniser les dates de surveillance des plages des Petites Dalles et des Grandes Dalles. Monsieur le Maire ajoute que cette information sera transmise au SDIS pour l'an prochain.
- Souhaite connaître l'utilisation des fonds éolien ? Monsieur le Maire précise que cette recette figure actuellement en excédent et qu'un plan d'investissement sera mis en place pour avoir un suivi détaillé des dépenses.
- Informe que l'aire de jeux au square est très vert. Monsieur le Maire répond que l'équipe technique va procéder au démoussage avant l'hiver.
- Précise qu'il y a un projet mosaïque au Grandes Dalles sur un mur. L'école sera sollicitée pour y participer.
- Demande la rénovation les toilettes publiques.
- Informe de nuisance tardive au Local. Monsieur le Maire souhaite avoir un retour rapide en cas de nuisances au Local et ailleurs.
- Demande si une réunion est prévue pour l'organisation du marché de Noël. Dans l'affirmative, M. RASSE demande à être convié. Monsieur le Maire répond de manière affirmative.

M. Sylvain AUBE :

- Demande des précisions sur la dispersion des cendres au cimetière.
- Les diplômés 2025 doivent en informer la Mairie accompagnés de leur examen pour être récompensés lors de la cérémonie du 11 novembre.
- Suite à la dernière grève, les poubelles jaunes n'ont pu être ramassées. M. AUBE suggère que le passage aurait pu être reprogrammé avec la tournée des Grandes Dalles. Monsieur le Maire ajoute que la commune n'est pas en charge de ce service mais que la demande sera transmise.

Mme Aude DE CASTET :

- Projet d'arbres au niveau de la Côte des Petites Dalles : un plan est en cours. Monsieur le Maire se rapproche de l'Agglomération pour installer un rack à vélos au niveau du tennis.
- Demande si la station d'épuration a débordé ? Monsieur le Maire précise que tout a fonctionné normalement, aucun rejet n'a été constaté.
- Peut-on mettre une boite à livres au Petites Dalles ? Monsieur le Maire affirme et demande de voir avec le syndicat d'initiative qui a déjà un local et un kiosque.
- Problème d'éclairage rue de la porte des champs : Monsieur le Maire signale que l'information a déjà été transmise au SDE qui est intervenu plusieurs fois.

Mme Brigitte PAULEAU-LISS :

- Demande un miroir au niveau de la Vieille Côte : vitesse excessive d'un riverain. Monsieur le Maire précise qu'un courrier va être envoyé à la Mairie de St Pierre en Port pour demander l'autorisation d'installer un miroir en face. Néanmoins, les nuisances d'une personne ne peuvent entraîner la multiplication des équipements.

M. Antoine DUBUC :

- La rue des Fusillés est à sécuriser vers la poste.

**Mme Sabrina CORRUBLE :**

- Remercie les personnes présentes pour la carte de condoléances.
- Reste à installer la table offerte par M. Mme POPESCU au niveau du GR côté Grandes Dalles. Les modalités de cette installation difficile sont en cours de définition.

❖❖❖

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.**

Le secrétaire de séance,  
Sylvain AUBE

Le Maire,  
Eric SCARANO

Handwritten signatures of Sylvain AUBE and Eric SCARANO are placed over their typed names. The signature for Sylvain AUBE is a stylized 'SA'. The signature for Eric SCARANO is a stylized 'ES'.